## Énergie

## Transition énergétique

- M. **Frédéric DENNINGER** (D1) est favorable au nom de la transition énergétique et applaudit le principe de la SEM. Il regrette néanmoins que les acteurs ne soient pas locaux sauf en ce qui concerne les éoliennes citoyennes.
- M. **Bruno Lafont** (D3) de Cassagnoles (30) félicite le porteur de projet et les élus communautaires pour la création de la SEM en faveur de la transition énergétique et d'une énergie décarbonée.
- L'observation **anonyme** (D4) salue la bonne cohérence paysagère du projet et son insertion dans la transition énergétique.
- Mme **Marion DENNINGER** (D5) de Cheniménil (88) est sensible au sérieux du projet vu l'urgence de la transition énergétique.
- Mme **Sabine Perona-Colotti** (D6) de Vittel est favorable au projet en faveur de l'environnement en plus de l'esthétique des machines.
- L'oservation **anonyme** D11 salue les bienfaits de ce projet au point de vue économique et environnemental surtout avec la création de la SEM Terr'ENR.
- M. **Jacques CHAUDY** (D16) de Xertigny (88) insiste sur les bienfaits des énergies renouvelables essentielles pour l'espèce humaine. Favorable au projet dont les inconvénients sont insignifiants par rapport aux bénéfices environnementaux attendus d'autant qu'il propose un volet citoyen.
- La MRAe dans son avis
- reconnaît que l'utilisation du vent pour la production d'électricité participe au développement durable et à la transition écologique
- regrette le peu d'éléments fournis pour décrire les aspects positifs de l'éolien.
- L'observation **anonyme** D20 est favorable à ce projet pour les problématiques liées à l'énergie et à l'environnement.
- L'observation **anonyme** D21 se dit totalement favorable au projet qui permettra au territoire d'atteindre l'autonomie énergétique.
- L'observation **anonyme** D31 approuve le projet pour le montage du dossier (contrôle, démantèlement).
- L'observation **anonyme** D32 soutient le projet au nom de la transition énergétique.
- Mme **Anne PEREZ** (D33) de Saulnot (70) conteste l'impact de l'éolien sur les émissions de  $CO_2$  puisque « *le mix électrique est déjà décarboné à plus de 90* % ».
- M. **Maxime THIEBAUT** (D37), responsable de l'OT à La Vôge-les-Bains (88), commune voisine, approuve le projet pour les retombées locales et la transition énergétique qu'il va générer.
- M. **Guy CALIN** (D41) de Neufchâteau (88) se dit favorable au projet pour la transition énergétique et l'intérêt général.
- **M. Fabrice CHEBILLON** (D42), agriculteur sur la commune voisine de Les Voivres, approuve le projet pour une production écologique d'électricité.
- M. **Éric Balay** (D44) de Hadigny-les-Verrières (88) affirme que l'impact est défavorable sur les émissions de CO<sub>2</sub> d'autant que la région est éloignée des régions densément peuplées et que la carte de l'éolien est en corrélation avec la carte de la pauvreté.
- L'observation **anonyme** D 48 juge le projet ambitieux et participant à la transition énergétique.
- L'observation **anonyme** D 49 juge le projet ambitieux et courageux.
- M. **Loïc ESPAGNET** (D 50) d'Amiens (80) est favorable au projet pour son remplacement du nucléaire au profit d'une ENR.
- L'observation **anonyme** D 51 souscrit au projet pour la transition énergétique.
- L'observation **anonyme** D 52 est favorable au projet au nom de la transition écologique et pour lutter contre le réchauffement climatique.
- L'observation **anonyme** (D 53) « aime ».

- L'observation **anonyme** D 54 fustige les pro éoliens qui répètent bêtement les arguments des promoteurs : l'industrie nucéaire, filière d'excellence française, est bien plus propre que l'éolien d'autant que les pays européens le rejettent de plus en plus.
- L'observation **anonyme** D 55 est favorable à ce programme énergétique.
- M. Michel HEINRICH, (D 56) agissant au nom du Syndicat mixte de SCoT des Vosges Centrales,
- se montre favorable au projet qui répond aux objectifs de la politique énergétique locale définie dans le *Plan Climat Air Energie Territorial* local et de *Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte* qui luttent contre le changement climatique et tendent vers une plus grande autonomie énergétique au niveau local.
- ajoute qu'il répond également aux orientations formulées dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCoT.
- L'observation **anonyme** D 58 met l'accent sur les bienfaits de l'éolien pour une énergie bas carbone.
- L'observation **anonyme** D 67 dit que le projet doit être encouragé comme tout ce qui va en faveur des ENR.
- Mme **Émilie THEROUIN** (D68) qui a participé à la balade-découverte sur le site se dit enthousiaste à l'idée de voir se concrétiser ce projet sur des parcelles communales pour la plupart et en faveur de l'autonomie énergétique.
- M. **Sylvain BALLAND** (D 71) de Nancy (54) apporte son soutien pour la transition énergétique, la sensibilisation aux EnR et aux enjeux énergétiques.
- Mme **Nicole JAUBERT** (D72) de Gruey est favorable au projet pour la promotion des EnR.
- M. **William GASCOIN** (D73) s'oppose au projet car l'électricité est déjà décarbonée grâce à l'hydroélectricité et au nucléaire. -Pour l'observation **anonyme** D 120, c'est un projet exemplaire.

Projet nécessaire pour la transition énergétique selon l'observation **anonyme** D 125.

Pour **Michel ROYER** (D 142) de Paris 8<sup>ème</sup> (75), ce mode de transition est criminel dont il faudra rendre compte.

**Arnaud BUTTANT** (D 148) juge le projet bien pensé et en faveur de la transition énergétique.

**Maela PIRAUD** (D 168) de Nancy (54) y voit un moyen de produire une énergie saine et écologique.

**Marine ?** (D 172) de Meurthe-et-Moselle trouve que c'est une démarche moderne et la seule alternative avec le solaire.

L'observation **anonyme** D173 soutient un projet énergétique sans déchets. Pour **Pascal CORRADINI** (D174) d'Épinal (88), le mieux serait de réduire notre consommation d'énergie.

**Jean-François FLECK** (D177) de Nompatelize (88) et pour **Vosges Nature Environnement** est favorable à l'éolien qui permettra de sortir de la dépendance aux énergies fossiles, mais après concertation et loin des forêts et des habitations.

## Production énérgétique

- M. Yves MELIN (D24), pour le collectif Vosges Horizon Durable et Philippe DEGREMONT pour l'association Sauvegarde du Patrimoine et des Paysages Nord Haut-Saônois (D170) et l'observation anonyme D147
- mettent en doute les 20 MW pour 20 000 foyers/an hors chauffage compte tenu du manque de données chiffrées tout en reprochant au promoteur sa « gourmandise », ayant fait passer le nombre d'éoliennes de 6 à 8.
- notent l'absence de données sur le financement et le raccordement au poste source.
- Mme **Anne PEREZ** (D 33) de Saulnot (70) est opposée à l'éolien du fait

de sa faible productivité due à l'intermittence du vent.

- M. **Étienne JACOB** (D 34) s'oppose à l'éolien dont la France n'a pas la nécessité.
- M. **Hervé CAILLAUD** (D 35) conteste le choix de la région peu venteuse, ce qui va nécessiter le recours supplétif de la centrale à charbon allemande voisine.
- M. **Éric Balay** (D44) de Hadigny-les-Verrières (88)
- s'oppose au projet pour l'intermittence de fonctionnement,
- affirme que l'impact est défavorable sur les émissions de  $CO_2$  d'autant que la région est éloignée des régions densément peuplées comme des régions venteuses mais que la carte de l'éolien est en corrélation avec la carte de la pauvreté.
- M. **Michel HEINRICH**, (D 56) agissant au nom du **Syndicat mixte de SCoT des Vosges Centrales**, précise que la zone d'implantation a été identifiée comme favorable répondant aux enjeux de biodiversité et de paysage.
- M. **Yilmaz ILHAN** (D 57) trouve dans le projet une véritable opportunité pour le territoire et les futures générations.
- L'observation **anonyme** D 58 met l'accent sur les bienfaits de l'éolien pour une énergie bas carbone.
- M. **Pascal HEINTZ** (D58) de Hennezel (88), commune voisine,
- s'esclaffe devant la ringardise du projet alors que le vent a été abandonné en marine, en meunerie...
- s'interroge sur le choix de cette zone pourtant « peu venteuse ».
- M. **SYLVAIN BALLAND** (D71), de Nancy est favorable au projet ne manque pas d'ajouter que c'est surtout la réduction de la consommation d'électricité qu'il faut promouvoir.
- M. **William GASCOIN** (D 73) s'oppose à un tel projet aussi peu productif mais par contre très coûteux pour le contribuable.

L'observation **anonyme** (D 78) dit que l'éolien est inutile par rapport au nucléaire et à l'hydroélectricité.

Mme **Dominique GISSON** (D 79) de Lacanau (33) rappelle qu'à cause de l'intermittence de vent, on doit faire appel aux énergies carbonées.

- M. **Alain TONNAC** (D 81)de Bretteville s/Ay (50) s'oppose au projet pour son inutilité énergétique.
- M. **Bertrand DADVISARD** (D 87) de Noironte (25) dénonce l'arnaque : les éoliennes ne fonctionnent que 21 % du temps.

Selon l'observation **anonyme** D 89, le bilan économique et écologique des éoliennes est mauvais.

Pour **Noël CRETIN** (D 90), l'éolien est une catastrophe économique.

L'observation **anonyme** D 95 insiste sur la production intermittente des éoliennes.

**Jean-Michel SENECHAL** (D 101) de Fontangy (21) est contre l'éolien à cause de sa faible productivité, obligeant à construire sans cesse des parcs.

**Guillaume BLED** (D 102) note l'imbecillité des « véroliennes » qui distinguent puissance installée et puissance réelle.

**Louis RYNES** (D 103) demande un moratoire pour arrêter la construction de ces machines couteuses et inutiles.

**Norbert GEOFFROY** (D 114) s'oppose à l'éolien pour l'intermittence de la production.

Comme **Francis BOUILLON** (D 118) de Paris (75).

**Jean-Claude PLU** (D 119) de Boiry Ste Rictrude (62) dénonce l'éolien comme une catastrophe économique.

**Danny BERNON** (D 128) de Bilio (56) condamne l'éolien pour sa trop faible production qui oblige de recourir aux énergies fossiles.

**Jean-Pierre KOLLHOFF** (D 130) de Brux (86) demande l'arrêt de cette arnaque payée par les usagers d'EDF.

Non à cette gabegie pour l'observation **anonyme** 135 payée par les finances publiques.

**Marie-France PEYRONNET** (D 143) se demande pourquoi des éoliennes puisque la France dispose d'un excédent d'électricité.

**Anne BRICAUD** (D 149) juge l'éolien comme un gouffre financier à cause de l'intermittence de la production.

Pour **Flora CALLUNE** (D 154), production dérisoire pour un gouffre financier.

L'observation **anonyme** D 162 rejoint la précédente en y voyant en plus un mensonge d'État.

Pour **Pascal CORRADINI** (D174) d'Épinal (88), pourquoi ne pas imaginer l'éolien, certes, mais par des appareils plus petits et revendre à Enercoop pour les valeurs de l'Énergie Sociale et Solidaire ?

Pour **Yves MELIN** (D176) de Hadigny-les-Verrières (88), il serait temps de sélectionner les vraies EnR et non les intermittentes comme l'éolien ou le solaire.

Commentaire du commissaire enquêteur: Quelles sont les données communiquées par le mât de mesures installé à Gruey ? A-t-on une idée du taux de charge d'une éolienne attendu pour ce projet ? Que valent les reproches des opposants concernant l'intermittence de la production et donc de la faible productivité d'une éolienne ?